



Propriétaire murs fais annuler nos ventes fond de commerce

Par **Zabou68**, le **18/01/2019** à **12:42**

Bonjour, rnNous ans un commerce depuis 5 ans et nous le vendons pour trouver plus petit et nous avons trouver un acquéreur pour notre fond de commerce mais le propriétaire des murs fais tout son possible pour faire annuler car lui même vend les murs ça il n à pas le choix niveau banque . Il est dans le caca. Il veut nous mettre dehors car il a soit disant trouver un acheteur qui prendrais murs et fond mais il veut que l on brade notre commerce.. De plus il colporte des sujets sur nous.

Par **jos38**, le **18/01/2019** à **15:58**

bonjour. je ne suis pas juriste mais je vous expose mon cas personnel. je possédais un fonds de commerce, je payais un loyer pour les murs. ceux-ci ont été vendus, l'acquéreur voulait le fonds de commerce. le notaire m'a dit qu'il devait me verser le chiffre d'affaires annuel pour l'avoir, ce qui a été fait. maintenant, je ne connais pas les lois. attendez qu'un juriste vous réponde ou consultez un notaire ou un avocat

Par **Zabou68**, le **18/01/2019** à **18:25**

Merci

Par **talcoat**, le **21/01/2019** à **11:50**

Bonjour, rnIl faut en premier consulter le bail, si celui-ci comporte ou non une clause d'agrément du bailleur en cas de vente du fonds de commerce.rnPar contre, le locataire en place bénéficie de la propriété commerciale (cas du bail de 9ans) et il n'est pas possible de l'évincer sans indemnisation.